



N° 49 – Juillet 2005

## LA VIE DE L'ASSOCIATION

### Sommaire

LA VIE DE L'ASSOCIATION  
Rendez-vous saléviens  
Les vingt ans de La Salévienne  
Conférences de La Salévienne  
Saléviens de Paris  
Découvrez La Salévienne sur le Net  
Bibliothèque Salévienne  
CARNET  
Nouveaux membres  
Félicitations  
Nouvelles des sociétés amies  
A LIRE, VOIR, ENTENDRE  
Publications récentes  
Note de lecture  
Sortir  
Expositions  
IL ETAIT UNE FOIS  
Petite histoire de la contrebande  
Franchir les Usses au Moyen-Age  
Les combats du 21 juin 1815

### RENDEZ-VOUS SALEVIENS

**SAMEDI 27 AOUT : voyage annuel de La Salévienne à Aix-les-Bains** (voir programme et inscription joints).

**SAMEDI 17 SEPTEMBRE A 20 H 30 A NEYDENS : « 1754 : Comment Neydens redevint catholique par la grâce de ces Messieurs de Genève et de Sa Majesté de Savoie. »** par Michel Cusin-Brens, docteur ès lettres, professeur honoraire des Universités.

**SAMEDI 8 OCTOBRE A 14 H 30 : Le traité de 1760 entre La France et La Savoie** par Joannes Pallières (salle à préciser).

**La Salévienne sera présente le 4 septembre à la manifestation « le Mont Salève en marches »** auprès du syndicat mixte du Salève et notamment à la grotte d'Orjobet pour la remise du sentier par le CAS au syndicat mixte et au parc des Dronières de Cruseilles où seront

organisées les festivités. Voir programme plus précis dans la presse.

## LES 20 ANS DE LA SALEVIENNE

Devant plus d'une centaine de personnes réunies dans la salle communale de Viry en ce 16 avril 2005, La Salévienne a voulu marquer particulièrement sa vingtième assemblée générale.

Ce fut d'abord le rapport moral pour l'exercice 2004 exposé par le président Claude Mégevand que vous trouverez en annexe.

Puis, après le mot d'accueil de Jean-Pierre Buet, maire de Viry et président du Simbal, M. Bernard Gaud, président de la Communauté de commune du Genevois et maire de Chevrier a salué le travail accompli par La Salévienne. Il nous a paru intéressant de publier son intervention, d'une part pour les adhérents qui n'étaient pas présents mais, d'autre part, pour montrer les liens entre l'histoire et la situation d'aujourd'hui vue et vécue par les élus. Pour ceux qui n'ont pu participer à ce moment, nous reproduisons le texte de son intervention :

Mesdames et Messieurs,

J'ai tenu à être présent à ce 20<sup>e</sup> anniversaire de la création de La Salévienne car je suis convaincu que pour construire notre vie commune d'aujourd'hui il faut savoir d'où nous venons, il faut reconnaître les forces, les frictions, les luttes, les compromis qui ont abouti au territoire que nous habitons aujourd'hui.

Les caricatures de l'histoire qui, par exemple, ont abouti à l'exaltation de l'Escalade de 1602 côté genevois en oubliant le traité de paix de Saint-Julien de 1603, ne sont pas anodines. Elles ont forgé dans la tête de nos habitants des concepts simplistes selon lesquels, quitte à nier l'évidence, il n'y a rien de bon à attendre de Genève, qu'il n'y a pas d'espoir de construire entre Suisse et Français une

vie plus équilibrée, plus respectueuse de tous.

Le travail de La Salévienne est donc vraiment important et j'apprécie aussi beaucoup qu'elle sache mobiliser autant les spécialistes de l'université que l'habitant passionné qui se met à fouiller les archives, à recueillir des témoignages et à reconstituer les événements et le contexte dans lequel ils se sont déroulés.

Pour nous, habitants du Vuache, la parution du livre de Robert Amoudruz sur le brûlement des villages du Vuache lève véritablement le voile sur une période volontairement enfouie et cachée dans les consciences, sans doute par peur de réveiller des souvenirs et des blessures qui sont encore ouvertes dans les cœurs. C'est pourtant en regardant objectivement cette vérité que l'on peut avancer.

Je remercie donc La Salévienne, son président, son bureau et tous ses membres pour ce travail patient, un travail que je pourrai qualifier de citoyen selon un terme à la mode aujourd'hui, un travail aussi d'ouverture où l'histoire n'est pas le réveil des étroitesse et des traditionalismes fermés, mais l'espace qui éclaire les consciences pour leur donner la liberté de construire le présent et l'avenir, avec confiance et réalisme.

Vous savez sans doute que dans mon travail d'élu je passe beaucoup de temps dans les relations transfrontalières. C'est un sujet qui me tient à cœur car la vie de tous les jours de nos habitants en dépend complètement.

La géographie est têtue. Que nous le voulions ou non, nous habitons, Français et Suisses, ou plutôt Genevois français et Genevois suisses, un même amphithéâtre qui, entre le Jura, le Vuache, le mont de Sion, le Salève et les Voirons débouche naturellement sur la ville de Genève. Pendant des siècles, Genève

s'est organisée sans prendre en compte le territoire français voisin et le Genevois français s'est contenté de saisir des opportunités. Une carrière par-ci, une décharge par-là, du maraîchage ailleurs et, pour beaucoup, un travail mieux rémunéré de l'autre côté de la frontière.

Genève est la ville-centre d'une agglomération de 700 000 habitants, agglomération néanmoins bien particulière puisqu'elle est parcourue par une frontière non européenne. Le fonctionnement normal et habituel d'une grande agglomération comme on en trouve à Lyon ou Grenoble a donc été perturbé et l'aménagement qui se conçoit dans ces régions sur un vaste territoire de 40 ou 50 km autour de la ville n'a pu se faire chez nous.

Tout au moins il s'est fait sans organe de décision commun, sans gouvernance comme on dirait aujourd'hui. Votre Congrès des Sociétés savantes sur la frontière a bien montré à quel point notre territoire a vécu cette frontière fluctuante mais néanmoins permanente depuis un millénaire. Nos collectivités sont le fruit d'arrangements parfois aléatoires et fragiles et, en regardant une carte du XVIII<sup>e</sup> siècle que m'a remise votre président, on voit bien le chevauchement, par dessus la frontière actuelle, de communes comme Viry, Thairy, Veyrier ou Bossey. Et si ces limites territoriales ont ainsi hésité tout au long des siècles, c'est bien qu'il y avait des raisons d'hésitation.

La volonté farouche de Genève de rester une ville "indépendante" de son environnement, sa volonté de traiter ses affaires avec le monde lointain des Amériques ou d'ailleurs, et pas avec ses voisins proches, et d'autre part les hésitations, les incohérences, les conflits d'intérêt entre la Savoie, la France, Berne. Tout cela a abouti à la coexistence dans un très petit territoire

de deux administrations, de deux niveaux de vie, de deux systèmes fiscaux, politiques et juridiques qui, engoncés dans leurs certitudes, ont essayé de jouer leur seul intérêt. Exporter les difficultés économiques ou de logement de l'autre côté de la frontière a été une méthode simple mais qui aujourd'hui semble dépassée.

Genève manque d'espace, le Genevois français manque de développement économique ; Genève ville internationale devient, dans le cadre de la mondialisation, une petite, une très petite "grande ville" et a du mal à garder son rang. De notre côté, l'incroyable morcellement des responsabilités, l'émiettement des décideurs, entre l'Etat (trois préfets), une Région, deux départements, soixante-quinze communes, des communautés, des syndicats, ne nous ont pas permis de faire les choix stratégiques nécessaires à une bonne gestion de notre relation transfrontalière et de notre bassin de vie.

Cette prise de conscience, matérialisée du côté français par la création de l'Arc du Genevois (neuf communautés et 220 000 habitants) et par l'arrivée de la Région au comité régional franco-genevois, nous permet aujourd'hui d'envisager avec Genève de passer à la vitesse supérieure. La République et canton a d'ailleurs accueilli cette création avec beaucoup d'enthousiasme car elle y voit là un interlocuteur fiable et volontaire. L'idée transfrontalière est aujourd'hui, à Genève, une évidence qu'aucune partie ne conteste vraiment. Bien sûr il ne s'agit pas de rêver, l'Arc n'est qu'une association, on n'efface pas en quelques années des siècles d'histoire, mais un travail commun se précise dans la ligne longuement, trop longuement pour certains, acquise par le CRFG. Ce projet a pour nom "Projet d'agglomération transfrontalière franco-valdo-genevoise". Il regroupe le

canton de Genève, le district de Nyon et l'Arc. Il portera sur les thèmes suivants : développement économique, logement, transport, santé, environnement et formation.

Le Bureau technique, à parité franco-suisse et basé à Ambilly, y compris le chargé d'affaires genevois, a été créé et la première réunion du comité de pilotage politique a lieu en mai. Une piste s'ouvre. Elle portera du fruit si elle ne reste pas cantonnée dans la sphère des spécialistes de la coopération transfrontalière. Cette idée doit passer dans les têtes suisses et françaises. Une procédure de participation du public est prévue ; la participation de La Salévienne dans cette instance me paraît très souhaitable.

Avec votre éclairage historique, je suis sûr que vous pourrez déblayer la route et éviter des erreurs. On dit que l'Histoire est un éternel recommencement. Nous comptons sur vous, comme sur nos habitants, pour que ce projet mette fin à la longue série de rendez-vous manqués qui a marqué nos relations avec Genève. Ce projet a besoin d'une opinion publique favorable. Un travail auprès des adultes comme des jeunes, des rencontres entre écoles françaises et genevoises, autant d'idées que La Salévienne a commencé à explorer et qui nous intéressent.

En vous encourageant encore dans votre travail, je redis que, dans notre monde que la gestion et les gestionnaires voudraient étouffer dans des cadres et des procédures, nous avons bien besoin de la passion et des passionnés comme vous qui font passer l'homme et sa connaissance avant le reste.

Bon vent donc à La Salévienne, à notre territoire franco-valdo-genevois et à ses habitants.

La soirée s'est poursuivie par la projection d'une rétrospective des vingt ans de La

Salévienne, montée par Maurice Baudrion et commentée par le président Claude Mégevand (diaporama visible sur le site internet de La Salévienne), puis un apéritif dînatoire bien garni fut offert à tous les assistants.

## CONFERENCES DE LA SALEVIENNE

### **La bande à Mandrin : La grande contrebande en Savoie au milieu du XVIII<sup>e</sup> siècle**

Il y avait foule en ce jeudi 19 mai dans la salle communale de Bossey pour assister à la remarquable conférence sur l'authentique destin de Louis Mandrin, mort à Valence il y a 250 ans organisée par La Salévienne et présentée par l'historienne Corinne Townley. Il faut dire aussi que cette conteuse de talent sait de quoi elle parle ! Travaillant au sein des archives départementales de Savoie, elle est responsable de l'inventaire et de la mise en valeur du fonds du Sénat de Savoie (1530-1793) qui abrite entre autres de nombreux documents sur « l'affaire » Mandrin.

Personnage de légende s'il en est, Louis Mandrin revient aujourd'hui sur le devant de l'actualité, car il fut exécuté il y a exactement 250 ans, en mai 1755. Mais, comme souvent, la réalité fut sans doute moins dorée que la légende et « le brigand au grand cœur » fut aussi un assassin sans scrupules. Meneur d'hommes au caractère bien trempé, il devient vers 1750 le chef de l'une des nombreuses bandes de contrebandiers qui franchissent le Guiers, la rivière qui marque la frontière entre le royaume de Piémont-Sardaigne et la France, pour aller vendre tissus et tabacs achetés à Genève sans taxes à la population française en profitant du libre transit des marchandises en Savoie résultant du traité de St Julien de 1603 !

A l'époque, cette activité illicite profite à beaucoup de monde de part et d'autre de la frontière et rapporte gros. Les bandes qui la pratiquent sont très organisées et fortement armées, mais elles essaient aussi de rester discrètes pour vendre rapidement leurs marchandises et

regagner aussitôt la Savoie. Tout le contraire de Mandrin qui est un provocateur et n'hésite pas, chaque fois qu'il le peut, à ridiculiser les gendarmes et les douaniers français. A la tête d'une troupe de huit cents contrebandiers, il joue à « saute-frontière » pendant des années avec l'armée de Louis XV. Celui-ci, excédé, demande à de multiples reprises au roi Charles Emmanuel III d'intervenir, mais ce dernier ne bouge pas. Le monarque français décide alors d'agir, au mépris des règles du droit international. Grâce à un traître au sein des contrebandiers, l'armée de Louis XV localise Mandrin dans le château de Rochefort, à sept kilomètres de la frontière. Une véritable opération commando est alors montée et cinq cents hommes pénètrent en Savoie pour capturer le chef de bande qui est aussitôt ramené en France. L'affaire fait scandale mais le roi n'en a cure et fait exécuter Louis Mandrin qui meurt à l'âge de 30 ans, le 26 mai 1755, roué vif sur la place des Clercs de Valence.

**Dominique Ernst**

### **Le Traité de Turin de 1754 : la normalisation des relations Savoie – Genève.**

La Salévienne organisait à Neydens, le 28 mai, une conférence sur ce traité qui a bouleversé la destinée de nombreuses communes du Genevois haut savoyard. En voici le résumé qu'en a donné **Dominique Ernst** et les précisions qu'il y apporte.

Passionné d'histoire, le conférencier, Henri Comte, professeur émérite de droit à l'université Lumière Lyon II, a enquêté pendant plus d'une année dans les archives de Turin, de Chambéry, d'Annecy et de Genève pour mieux comprendre la genèse et le cadre des négociations qui ont permis la ratification du traité de Turin en 1754. Il a présenté à Neydens le fruit de ses recherches sous la forme d'une conférence remarquable sur l'histoire de ce traité qui a permis de normaliser les relations entre la république de Genève et le royaume de Piémont-Sardaigne.

Henri Comte a notamment rappelé que la première phase de négociation s'était

déroulée à Berne, en Suisse, car les deux parties en présence n'entretenaient pas de relations directes. Par l'intermédiaire des Bernois, les négociateurs genevois et savoyards ont fait part de leurs propositions, mais très rapidement l'affaire prend un tour défavorable pour Genève, car le comte de Viry, représentant du roi de Sardaigne Charles Emmanuel III, réussit à convaincre les Bernois, pourtant alliés des protestants genevois, de la justesse de ses vues. Malgré tout, cette négociation, qui dura de 1739 à 1741, échoua et ne fût pas poursuivie pendant toute la période de l'occupation espagnole de la Savoie qui la fit passer au second plan.

La deuxième négociation, celle qui aboutira à la signature du traité à Turin le 3 juin 1754, débute en 1753 et se veut secrète. Elle mobilise deux « pointures » de la diplomatie de l'époque, en la personne du conseiller d'Etat genevois Pierre Mussard et du baron savoyard Foncet de Montmailler. Là encore, le représentant du roi de Sardaigne se montrera beaucoup plus malin que son homologue genevois et réussira l'exploit d'atteindre la plupart des objectifs que le roi Charles Emmanuel III lui avait assigné, à savoir les cinq sixièmes des terres genevoises de Saint-Victor et Chapitre ainsi qu'une forte somme d'argent. Quant aux Genevois, ils obtiendront certes pour la première fois la reconnaissance politique de la république protestante de Genève par le royaume de Piémont-Sardaigne, mais ils abandonneront au fil de la négociation la plupart des exigences qu'ils avaient au départ. Néanmoins, ce traité aura l'avantage pour Genève de normaliser ses relations avec ce puissant voisin qui la menaçait militairement depuis près de deux siècles.

### **Ce que dit le traité de Turin**

Le traité de Turin de 1754, est un document comprenant dix-huit articles qui règle définitivement l'ensemble des litiges opposant la république protestante de Genève au royaume catholique de Piémont-Sardaigne. Celui-ci englobait notamment à l'époque les deux Savoie actuelles. Outre la reconnaissance officielle de Genève par le roi Charles-

Emmanuel III, ce traité avait aussi pour but de régler les problèmes des anciennes terres appartenant au chapitre de Genève et à l'abbaye Saint-Victor, devenues possessions genevoises, terres qui sont pour la plupart éparpillées en territoire savoyard et dont le pouvoir était partagé entre Genève et la Savoie. Situées sur les baillages de Gaillard et de Ternier, ainsi que sur les mandements de Jussy et de Peney, ces territoires comprenaient de nombreuses paroisses protestantes comme Valleiry, Neydens ou Bossey, pour n'évoquer que celles se trouvant dans l'actuel canton de Saint-Julien. L'un des objectifs des Genevois était de récupérer les terres savoyardes situées entre ses possessions et la ville de Genève pour créer de nouveaux espaces autour de la cité de Calvin et les relier à des possessions anciennes comme le mandement de Jussy ou Chancy. A la fin de la négociation, les prétentions genevoises auront été largement minorées par les Savoyards et la ville protestante devra se contenter d'une portion congrue. Au final, la plupart des terres protestantes de Saint-Victor et Chapitre, dont Valleiry, Bossey et Neydens, reviendront à la Savoie catholique, mais le traité prévoit néanmoins que les habitants de ces territoires pourront pendant vingt-cinq ans conserver leur religion d'origine.

Selon les documents trouvés dans les archives de Turin, sur les 7 000 hectares de terres concernées, le royaume de Piémont-Sardaigne en aurait récupéré 5 833 ha contre 1 166 pour Genève avec en prime une compensation financière de 250.000 livres payées par les Genevois à la Savoie.

En conclusion, les Genevois auront cherché à payer la paix avec leur puissant voisin, mais cette situation nouvelle, outre la reconnaissance de leur existence en tant que République, leur permettra de rétablir un équilibre politique dans la région car la France, sous prétexte de protection, devenait de plus en plus envahissante.

La République de Genève récupérera une partie de ces terres perdues, à l'époque de la chute napoléonienne, mais ceci est une autre histoire...

## SALEVIENS DE PARIS

Le 4 juin 2005, les Saléviens de Paris se réunissaient aux "Noces de Jeannette" pour écouter une conférence de **Philippe Duret**. C'est lui-même qui nous en présente le résumé.

### **Louis Vuichard, militant J.A.C.**

En 1999 et 2001 j'ai interviewé Louis Vuichard, paysan de Savigny né en 1912, à propos de son engagement dans la Jeunesse agricole catholique.

Rappels. Au XIX<sup>e</sup> siècle l'Eglise est menacée par la Révolution française et la civilisation industrielle. Elle s'engage aux côtés des nobles. En 1870 la III<sup>e</sup> République est proclamée ; ne pouvant se suffire de son assise urbaine elle surprotège les campagnes. Résultat, l'exode rural est lent, l'agriculture se modernise peu mais les républicains remportent les élections. L'Eglise change alors de stratégie. En 1886 apparaît l'Association catholique de la jeunesse française (ACJF). Son slogan est "sociaux parce que catholiques". En 1891 l'encyclique *Rerum Novarum* invite les industriels à respecter leur personnel. Le mouvement des Semaines rurales donne des cours. Des catholiques s'engagent, certains prêtres vont à la rencontre des ouvriers. Il s'agit d'une stratégie habile car la République a peur des ouvriers et ses réformes sociales sont lentes. En 1890 et 1892 le pape reconnaît la République. Pourtant, à la base, de nombreux antirépublicains forcés ne varient pas. En 1911 le journal départemental de l'ACJF, *La Voix des Alpes*, contient des propos antisémites et antirépublicains.

Arrive la Grande Guerre. Redistribution des cartes. Dans les tranchées la République prouve qu'elle est aussi française et légitime que les rois d'antan. L'ACJF change, accepte la démocratie et se développe. En Haute-Savoie, elle est dirigée par des étudiants en droit comme François de Menthon ou Charles Bosson et par un médecin, le docteur Voisin. L'évêque la soutient. Mais son inspirateur est surtout l'abbé Clavel, habile orateur qui dans les réunions se heurte à la gauche politique et syndicale. Puis l'ACJF crée des organisations spécialisées comme la

Jeunesse agricole catholique (JAC) qui veut « rendre aux jeunes l'estime et la fierté de leur métier » et sauver « les valeurs chrétiennes et terriennes ». La JAC organise des séances de discussion et de formation, anime des activités culturelles (théâtre, chants...).

En 1929 Louis Vuichard milite dans l'ACJF et les Semaines rurales. Il est impressionné par les connaissances du curé de Savigny, l'abbé Berthet. Comme il a de l'instruction, en 1930 il prend des responsabilités. Il admire ces aumôniers dont la popularité rappelle celle de certains instituteurs. « Le chanoine Clavel, je l'ai entendu combien-combien de fois : nous, vous vous rappelez, sociaux ce qui ne veut pas dire socialistes. Il nous l'a dit, je l'ai entendu en fin de réunion... sociaux parce que catholiques, mais pas socialistes... parce que catholiques ».

Le chanoine Clavel n'était pas Action française ?

« Ah non non non. [...] Le chanoine Clavel, l'abbé Dufournet n'étaient pas Action française pour deux sous. Je me rappelle d'une promenade en car. Il y avait les Clavel et tout. Il y avait un gars qui avait l'Action française, le journal. Clavel l'avait... gentiment mais devant tout le monde : comment est-ce que vous pouvez lire... vous retardez... Il l'avait remis en place carrément ».

Il y avait aussi le docteur Voisin. « On allait à Cruseilles en vélo. Lui, la même chose, donnait les directives de rester chrétiens, catholiques. Parce que, disait-il, on doit être ce qu'on est. Mais attention, respectez la personne d'autrui. Vous devez la respecter mais vous devez quand même affirmer ce que vous êtes, sans l'affirmer à tout bout de champ ».

En 1936 il y a un concours d'éloquence. Louis, déjà connu pour son aisance oratoire, y participe. Dans le jury siègent Charles Bosson, l'avocat Bouchet et le chanoine Clavel. Victorieux, il est proposé pour présider des réunions départementales. Puis on l'envoie à Limoux.

En 1938 il renforce le secrétariat de la JAC à Paris. Il y côtoie des dirigeants comme Pierre Lemaçon, Albert Dordigues, Claude Châtelain, Roger Guillermoz, le père de Bigu, le père Foreau, André Bettencourt. Il rencontre aussi le nonce

apostolique Valerio Valeri, le cardinal Verdier et le chanoine Loutil qui écrit dans La Croix. Dans cette direction il semble être un des rares, sinon le seul paysan. « Dans l'équipe je me suis vite aperçu que j'étais le paysan authentique savoyard, parce que d'autres étaient d'écoles d'agriculture, etc. On a remarqué que j'étais un paysan authentique parce que j'étais peut-être moins bien mis que les autres, moins cravaté. » Il parle à la radio. « J'avertissais Cortagy, mon village où il n'y avait rien qu'un poste ».

En 1936 les lois sociales avaient impressionné les dirigeants paysans. Grâce à la JAC, une loi de 1939, dite de salaire différé, permet au descendant resté sur l'exploitation avec ses parents et ayant participé à sa mise en valeur sans contrepartie, de percevoir une rémunération au décès de l'exploitant. Ce "salaire" s'ajoute à ses droits successoraux. Cette mesure vise à protéger les paysans et ralentir l'exode rural. « Parce que où il y avait trois garçons, il y en avait un qui partait douanier, l'autre à la SNCF [...]. Le papa, il arrive souvent qu'il aime davantage celui qui est loin que celui qui est près de lui, et à la mort ils viennent réclamer intégralement. [...] On avait fait l'enquête dans toute la France, il n'y en a pas un qui restait à la ferme qui était payé. S'il avait cinq francs le dimanche c'était déjà bien beau. Le carnet de salaire différé c'était de fixer chaque année un contrat obligatoire avec le père et que personne ne refusait. Chaque année on fixait le salaire préfectoral moyen en agriculture et le salaire, mettons 3 000 par an, c'était indexé au jeune qui restait qui avait 16, 17, 18 ans. Si le père mourrait, que lui avait vingt-cinq ans, trente ans, que le père n'avait pas reconnu ni quart ni rien du tout, cette somme était à lui et il était le premier payé. [...] On avait pris rendez-vous avec le ministre de l'Agriculture, qui était André Queuille [...]. On a discuté. Il a dit : je suis tout à fait d'accord ».

Pendant la guerre d'Espagne, certains aumôniers comme le père de Bigu critiquent Franco.

Toutefois l'esprit des droits de l'homme n'a pas encore convaincu la totalité des catholiques. Des curés comme ceux du

Chablais n'aiment pas la JAC qui échappe au cadre paroissial. A Savigny et à Mentonnex-en-Bornes le curé Descombes critique la République. A droite de la droite, la Fédération nationale catholique a du succès.

En 1939 Louis revient à Savigny. En 1940-1941 il participe au secrétariat de la JAC replié à Lyon. Il refuse d'entrer aux Compagnons de France, organisation vichyste qu'il trouve embrigadée. Après avoir un peu flotté, la JAC prend ses distances avec le régime. A partir de septembre 1941 les évêques se démarquent de Vichy. « L'hiver 1940-1941, on avait tous les mois des réunions avec les responsables des journées d'étude. [...] Lui [Clavel], je l'ai toujours entendu dire : Je ne sais pas comment nous vivons. Nous sommes l'Etat français, mais n'oubliez pas : l'Etat français ne durera pas longtemps, ça a été imposé. La République elle existe, elle existera pour toujours. Qu'on veuille ou pas, Hitler, Mussolini seront battus, disparaîtront. [...] Je te dis que ça m'a servi ! ». Le père de Bigu dit la même chose : « la République sera toujours la République ». Louis se déplace à travers la France puis retourne à Savigny. Peut-être grâce à sa formation et à ses facultés oratoires, il fût désigné maire pendant la guerre. A la mairie, il fait de faux papiers pour protéger des juifs ou des jeunes menacés de STO. En 1944 il avertit son ami communiste Eugène Sernieux que les Allemands veulent l'arrêter. Après 1945, le catholicisme antirépublicain disparaissant et l'esprit JAC a un boulevard devant lui. Beaucoup de jacistes se retrouvent au MRP, parti démocrate-chrétien. D'autres militent à la FDSEA. Ils font passer l'agriculture française du Moyen Age à la mécanisation productiviste. Plus tard Louis deviendra président de la Fédération départementale des coopératives laitières et vice-président de la Chambre d'agriculture. Il s'apercevra que beaucoup de petites fruitières n'ont pas les moyens de faire les investissements coûteux qui permettraient de combattre la concurrence étrangère. Elles ne peuvent plus rester à l'écart de groupes industriels tels que les Fermiers Savoyards. Pendant les années 1970, les variations du prix du lait et la complexité

de son calcul provoquent des colères paysannes. Dans la tourmente, Louis tente de maintenir le dialogue. Il contribue aussi à la création du Syndicat interprofessionnel du gruyère et de l'Institut technique du gruyère. Son mérite est d'avoir fait élire les membres des conseils d'administration des fruitières départementales alors qu'auparavant ils étaient cooptés de père en fils, me confie son ami Jean Rosay. « Moi j'ai été la petite veilleuse qui éclairait l'avenir » dit Louis.

### DECOUVREZ LA SALEVIENNE SUR INTERNET

Présente sur la toile depuis 1998, La Salévienne vient de mettre en ligne un nouveau site à la fois interactif et très complet.

« On n'a pas tous les jours vingt ans ! » A l'occasion de ses deux décennies d'activités au service de l'histoire, La Salévienne s'offre ces jours-ci un nouveau site sur Internet. L'ancien site, conçu et réalisé en 1998 par Michel Collignon et Gérard Lepère, offrait déjà de nombreuses informations sur les activités de l'association et comptait près de 1.500 connexions par mois, mais cette nouvelle version entièrement repensée profite de nouvelles possibilités offertes par les évolutions technologiques et des modes du moment. Tant sur le fond que sur la forme, ce nouveau site, que l'on trouve à l'adresse [la-salevienne.org](http://la-salevienne.org), n'a rien à envier à ceux réalisés par de grandes entreprises. Fruit de huit mois de travail pour Gérard Lepère et Lionel Saumon, deux bénévoles passionnés d'histoire et d'informatique, ce site a en outre mobilisé les énergies d'une vingtaine d'adhérents de La Salévienne.

Sur des dizaines de pages virtuelles, les passionnés d'histoire comme les simples curieux pourront trouver une somme d'informations impressionnante sur les activités et les publications de l'association. Parmi les nombreuses astuces techniques proposées par ses deux concepteurs, l'internaute appréciera la carte de la région qui, lorsque l'on promène le curseur sur les différentes

communes, fait apparaître les articles et publications qui les concernent. Mis à jour régulièrement, ce site offre par exemple le téléchargement de l'intégralité des numéros du Bénon, le bulletin très complet de l'association, mais aussi une riche bibliographie sur les livres et les parutions consacrés à notre région ainsi qu'une soixantaine de liens avec d'autres sites liés à l'histoire... et des nouveautés quasiment chaque semaine.

## BIBLIOTHEQUE SALEVIENNE

### DONS

**Conseil général de la Haute-Savoie. Deuxième session ordinaire de 1934. Rapports des chefs de service et renseignements divers.** Annecy, imprimerie L. Dépollier et Cie. 1934. 534 p. Don de Gérard Lepère.

**50 ans de service à domicile : naissance et développement d'un mouvement associatif de proximité : L'ADMR,** préface de Pierre Bonte. 1995

**Généalogie Lorraine** (revue trimestrielle éditée par le CGL) : n° 43 (1982) à 48 (1985) ; n° 50 (1984) à 57 (1985) ; n° 80 (1991), n° 83 (1992) à 100 (1996) ; n° 125 (2002) à 130 (2003).

**Héraldique et Généalogie.** (revue publiée par la Fédération des sociétés françaises de généalogie, héraldique et de sigillographie) : années 1985 à 1988 – trimestriel ; années 1977 à 1984 – bimestriel ; année 1971 : 5 n° ; année 1972 : 2 n° ; 1974 et 1975 : 1 n° chacun ; Table des questions et réponses de 1969 à 1978.

**Etudes normandes** : "Hastings 1066-1966". Don de M. Collignon.

**La méthode du tour des fruitières** par Christian Pecquer. Editions Turos. 960 p. Don de l'éditeur. Enfin un livre qui décrit le fonctionnement du « tour » dans les fruitières dont celui expliqué par Marc Chautemps, fondateur de la fruitière de Valleiry en 1845. Indispensable pour ceux qui s'intéressent au fonctionnement des fruitières. Commande à : Chromoptic Editions Turos, 3 rue de Bizerte 75 017

Paris. 19.98 € Franco de port. Chèque à l'ordre de Chromoptic.

**Jean Jacques Rousseau** par Alfred Berchtod. 1962. Brochure de 32 p. offerte aux élèves des écoles de Genève par le département de l'instruction publique.

**Hommage amical à M. Fernand David,** ancien ministre, Sénateur de Haute-Savoie. 1927. 54 p.

**Cérémonie d'inauguration du monument Fernand David à Saint-Julien-en-Genevois le 15 août 1937. Livre d'or.** 48 p. Don de M. Leclercq.

**Armorial du Chablais** par J. Baud. Ouvrage comportant 1 200 blasons en couleur. 274 p. offert par Joseph Ticon président de l'Académie Chablaisienne pour les 20 ans de La Salévienne.

**Une partie de campagne : réflexion transfrontalière autour de la création d'un nouveau quartier d'habitation à Saint-Julien-en-Genevois,** France. Université de Genève. Juin 2004. 122 p.

**L'après-bilatérales : aménagement des territoires transfrontaliers et logement.** AGEDRI. 2002. Brochure. 128 p.

**Vous avez dit Intercommunalité, exemples concrets.** AGEDRI. Mai 2001. Brochure. 44 p.

**Genève, un projet territorial transfrontalier.** Novembre 2004. Photocopie. 15 p. Don de M. Piquin.

**La véritable histoire de Mandrin** par Corinne Townley, préface de Jean Nicolas. La Fontaine de Siloé 2005. 374 p. Don de l'auteur. (Indispensable pour ceux qui ont manqué la conférence du 19 mai).

**ECHANGES**  
**Itinéraires d'architectures : Agglomération d'Annecy. Architecture XX<sup>e</sup> siècle.** 264 p. 2005. Edition Comp'Act. CAUE 74.

**Guide Rhône-Alpes de l'architecture du XX<sup>e</sup>.** Union régionale CAUE. 342 p. 2004.

**Seize églises néo-classiques sardes en Chablais.** Petite plaquette de 28 p. CAUE74

**Guide de la pierre en Haute-Savoie** CAUE. 96 p. 1993.

**Chamonix Mont-Blanc : architecture de la vallée de Chamonix, inventaire des typologies.** 42 p. CAUE 74

**La Revue Savoisiennne. Année 2003.** 143<sup>e</sup> année. Académie Florimontane. 2005. 268 p.

**Fillinges et son passé.** Lucien Bajulaz. T. 110 (604 p.) et 111 (476 p.) Académie Salésienne. 2004.

**La correspondance d'Albert Bailly** sous la direction de Gianni Mombello. Volume VII : années 1659-1663. 422 p. 2005

**Le Monde alpin et rhodanien** T.3/4 – 2004. 181 p. avec des articles sur : le juif errant ; autrefois les rois ; les Saint légionnaires ; la Saint-cochon à Bourg-en-Bresse, ....

**Il forte di Exilles di Ignazio Bertola : 1729-1745.** Centro Studi e ricerche storiche sull'architettura militare del Piemonte. 2003. 139 P.

**Dal forte di Exilles alle Alpi : storia ed architettura delle fortificazioni di montagna.** Centro Studi e ricerche storiche sull'architettura militare del Piemonte. 2003. 243 p.

**Bonneville : registre de comptes de 1385, Opera castris de 1355 à 1400.** transcrite et traduit par Christain Guilleré. Publié par les Amis du château de Bonneville aux Editions du Tour. 134 p. Très bon document avec texte en latin et traduction en français pour renforcer ses compétences en latin.

## CARNET

### NOUVEAUX MEMBRES

Bienvenue aux nouveaux membres.

Françoise DUMUS  
212 route du Salève  
74350 CRUSEILLES

Raymond MOYAT  
17 rue du Genevois  
74160 SAINT JULIEN

Catherine BOCQUET  
41-45 chemin du Crêt Millet

74160 SAINT JULIEN

Claude BOCQUET  
41-45 chemin du Crêt Millet  
74160 SAINT JULIEN

Alphonse ALBUFERA  
5 rue de la Poste  
Ile de Noirmoutier  
86630 BARBATRE

Stanislas MISEREZ  
49 bis Grande Rue  
74160 SAINT JULIEN

Jacques PHILIPPE  
4 rue Pierre Joseph Martin  
Les Amporelles  
69600 OULINS

Henriette FAVRE  
19 Clos des Envignes  
74160 NEYDENS

### FELICITATIONS

A Catherine Hermann qui vient d'obtenir son Doctorat d'Histoire à l'Université de Savoie avec une thèse intitulée "Charité et assistance dans le diocèse de Genève : hôpitaux et maladières (milieu XIII<sup>e</sup>-début XVI<sup>e</sup> siècle). Un très bon travail qui fait avancer l'histoire du Moyen-Age dans notre région. Nous l'inviterons pour une conférence.

### NOUVELLES DES SOCIETES AMIES

Nous apprenons avec plaisir la récente nomination de notre ami Laurent Perrillat, au poste de vice-président de l'Académie Salésienne. Archiviste paléographe et docteur en histoire de l'université de Paris-Sorbonne, Laurent réside à Grenoble où il occupe les postes de conservateur des bibliothèques et de responsable de la documentation électronique au SICD 1 de cette ville.

Nous le félicitons vivement de cette nomination qui, nous en sommes certains, ne fera que renforcer les liens de La Salévienne avec cette Académie.

## A LIRE, VOIR, ENTENDRE

### PUBLICATIONS RECENTES

**Crises et révolutions à Genève : 1526-1544.** Fondation de l'encyclopédie de Genève. Sandra Coran-Mekker, Christophe Chazalon, Gilles Olivier Bron, sous la direction de Catherine Santschi. 144 p. Presque deux décennies de crises et de révolutions politiques, religieuses et économiques, au travers de laquelle la Genève médiévale accouche de la Rome protestante... et que Genève tourne le dos à la Savoie. Un livre essentiel pour comprendre un ensemble d'événements historiques qui ont fortement contribué à la situation géopolitique de notre région transfrontalière.

Commandez votre exemplaire à La Salévienne : 17 € + 3 € de port.

**Evêque du mouvement : Léon-Albert Terrier** par Hyacinthe Vulliez. Préface du Cardinal Roger Etchegaray. Edition de l'Astronome. Biographie de Mgr Terrier (1893-1957), haut-savoyard d'origine, curé de Cluses, évêque de Tarentaise puis de Bayonne. Forte personnalité, sa volonté apostolique était de faire une église qui s'adapte aux temps modernes. Il fut un évêque du changement, du mouvement. Son témoignage pose des questions essentielles.

**La véritable histoire de Mandrin** par Corinne Townley, préface de Jean Nicolas. La Fontaine de Siloé 2005. 374 p.

**Contrebande et douanes en Haute-Savoie** par Jérôme Phalippou, illustré par Félix Meynet. Brochure couleur très documentée de 50 pages qui touche à un « sport » régional déjà fort ancien.

**Sources de l'histoire genevoise**, édition Droz. Comme vous le savez notre histoire est très liée à celle de Genève. Vous trouverez avec le Bénon une liste d'ouvrages encore disponibles concernant les registres de la compagnie des pasteurs, les registres du consistoire, ceux du Conseil de Genève... Si vous souhaitez acheter un ou plusieurs de ces ouvrages, en regroupant les commandes

au niveau de La Salévienne nous pourrions avoir 10% de réduction. Si vous êtes intéressés passer votre ordre par l'intermédiaire du secrétariat.

### NOTE DE LECTURE

**Quand les nations refont l'histoire. L'invention des origines médiévales de l'Europe** par Patrick J. Geary, éditions Aubier 2004. Traduction par J.-P. Ricard d'un ouvrage dont le titre original est *The Myth of nations*.

Ce livre commence avec un constat peu folichon sur notre temps : épurations ethniques en Bosnie et au Kosovo, montée de la xénophobie et de l'antisémitisme, risque de conflits entre pays de l'Est, minorités paranoïaques. Les années 1890-1913 sont de retour avec, dans leur traîne, des « identités » narcissiques et hystériques productrices de haines. Or l'historien, amer, remarque que les discours nationalistes se réfèrent souvent à une vision mythique du Haut Moyen Age. En 1911 le nationaliste allemand Otto-Richard Tannenberg revendique pour l'empire allemand ce qu'il appelle les « Burgondes » de Suisse alémanique. Il entend fonder un immense empire allemand basé sur la race. Dans les années 1920 et 1930, le Français Johannès Thomasset voit dans les Burgondes la justification de son rêve d'une « Grande Bourgogne » racialement germanique, thèse qui comme on s'en doute enchantait les nazis. Et la manipulation du passé à des fins racistes continua (Hitler, Milosévic...). Voici pourquoi Geary étudie la notion « d'identité » chez les Romains et les peuples germaniques (donc les Burgondes) entre les III<sup>e</sup> et VIII<sup>e</sup> siècles. Il faut nous débarrasser des fantasmes nationaux pour étudier ces sociétés exotiques.

Il y a mille cinq cents ans l'Etat-nation n'existe pas. Au IV<sup>e</sup> siècle les peuples germaniques vivant à proximité de la frontière romaine ne sont pas homogènes. Il s'agit de bandes disparates et hétérogènes de guerriers uniquement réunis par l'obéissance provisoire à un chef charismatique dont ils espèrent qu'il

les conduira à la victoire et au butin. Sinon... Gare à lui ! On le « zigouillera » puis on ira rejoindre un groupe plus chanceux. Les hasards de la guerre amènent les guerriers à vagabonder sans préjugés d'une armée à une autre. Les peuples se font et se défont.

Impossible de décrire exactement cette identité liquide, plurielle, indéfinissable... Les historiens romains décrivant les peuples germaniques nous induisent en erreur. Ils enquêtent rarement sur le terrain et ne font que répéter des « on-dit ». Ils cèdent à une manie artificielle de la classification. « On peut se demander si les sociétés et les communautés vivant aux frontières du monde romain se seraient reconnues dans les stéréotypes créés par les Romains qui les observèrent » (page 198).

« Certains détails semblent indiquer que ces peuples parlaient souvent plusieurs langues. (...) La langue ne correspondait pas à la culture et ne jouait pas de rôle déterminant » (p. 52-53). Les indices archéologiques ne sont pas évidents non plus : dans un cimetière burgonde, tel squelette accompagné d'une broche wisigothe est-il celui d'une Burgonde habillée à la mode wisigothe ou celui d'une femme wisigothe vivant parmi des Burgondes ?

Cette variabilité est particulièrement nette pour les « Burgondes », de médiocres guerriers qui subissent défaite sur défaite sans disparaître parce qu'ils savent modifier leurs habitudes et adopter des éléments allogènes. L'absence de sentiment identitaire se voit aussi au fait qu'ils prétendent avoir des ancêtres communs avec les Romains. Étonnant, non ? Le caractère bigarré de ces populations explique pourquoi cartographier les « royaumes » barbares n'a aucun sens. Lorsqu'en 451 Attila se heurte à l'armée romaine d'Aetius, il y a des « Burgondes » des deux côtés et il est probable que ni les langages ni les équipements ne permettraient à un observateur moderne de distinguer ces armées.

L'identité romaine elle aussi est plurielle : les Romains se montrent avant tout attachés à leurs identités de classe, de région, de profession. La principale

coupure oppose les libres aux esclaves. Dans les villes gauloises il y a des fonctionnaires venus de provinces lointaines, des marchands syriens, des communautés juives. Les premiers évêques gaulois portent des noms grecs. L'identité romaine ne se rencontre guère que chez les aristocrates et les soldats, deux catégories de globe-trotters. Mais à partir du III<sup>e</sup> siècle l'armée se recrute sur place et refuse souvent d'être déplacée à l'autre bout de l'empire ce qui élimine l'un des fondements de l'unité romaine.

Toutes les identités sont soumises à des influences extérieures. La présence romaine re-fabrique l'identité des peuples vivant à ses marges. Les chefs germaniques deviennent citoyens romains et commercent avec Rome. En 413 l'empereur accorde aux Burgondes un royaume sur la rive gauche du Rhin. Ils sont *fédérés* c'est-à-dire qu'ils passent avec Rome un *foedus*, contrat leur accordant le droit de rester en échange de la surveillance des frontières. Lorsqu'en 443 les Burgondes sont installés ailleurs, autour du Léman, pour défendre les passages alpins contre les Alamans, ils forment une minorité militaire entretenue par l'ex-trésor impérial. Leur pression fiscale semble avoir été plus légère et mieux acceptée que jadis celle de l'empereur. Les commandants « barbares » paraissent avoir été moins destructeurs et plus ouverts au dialogue que les chefs militaires romains. Les Burgondes pratiquent généralement l'arianisme, un christianisme niant la divinité du Christ. Mais il y a aussi des catholiques. Les langues sont nombreuses : le gaulois n'a pas disparu, il y a aussi le latin classique, le latin populaire et des langues germaniques mal connues. La langue burgonde contient probablement des mots latins et hunniques.

Peu à peu s'efface la différence entre Burgondes et Romains. « Les Burgondes perdirent rapidement toute identité culturelle, religieuse ou généalogique spécifique, pour autant qu'ils en aient jamais eu une et au VI<sup>e</sup> siècle le mot Burgonde semble avoir simplement désigné le possesseur de terres qui

avaient à l'origine été partagées entre les Barbares » (p. 145).

A partir du VI<sup>e</sup> siècle, l'amalgame se fait entre Romains et « Barbares », surtout dans le royaume mérovingien qui vient de conquérir la Bourgogne. De puissantes régions autonomes se forment comme la nouvelle Bourgogne mérovingienne (qui va jusqu'aux environs d'Orléans !). Le sentiment identitaire (les « Francs », les « Lombards », les « Saxons »...) devient un discours manipulé par les chefs politiques afin de souder et d'encourager les guerriers. Les vieilles dénominations de peuples sont réutilisées même si elles ne correspondent plus à la réalité car les peuples ont évolué. Ces identités imaginaires renforcent l'autorité des élites.

Morale de l'histoire : Les peuples sont en re-fabrication ininterrompue ; « notre » passé nous est étranger.

Philippe Duret

## SORTIR

### Annecy

**Heures d'orgue à la cathédrale Saint-Pierre.** L'association des amis de l'orgue de la cathédrale d'Annecy vous propose les heures d'orgue : neuf artistes se succèdent et mettent en musique la cathédrale Saint-Pierre, tous les mercredis du 6 juillet au 31 août à 18 h 30.

Entrée libre. Renseignements auprès de l'association des amis de l'orgue de la cathédrale d'Annecy au 04 50 67 08 30.

## EXPOSITIONS

### Rumilly

Le musée de l'Albanais, installé dans une aile de l'ancienne Manufacture des Tabacs, 23 avenue Gantin, présente **Le 140<sup>e</sup> anniversaire de la voie de chemin de fer Aix-les-Bains – Annecy** qui comptait de nombreux ouvrages d'art (viaducs, ponts, tunnels...) et traversait des villes déjà importantes comme Rumilly. Gérard Lepère et Jean-François Gavard, membres de La Salévienne, ont participé à la réalisation de cette exposition. Jusqu'à fin octobre. 04.50.01.19.53 ou 04.50.01.22.64

### Grenoble

A l'occasion du 250<sup>e</sup> anniversaire de la mort de Louis Mandrin, le Musée dauphinois de Grenoble présente, du 12 mai 2005 au 26 mars 2006, une exposition originale intitulée « **Louis Mandrin, malfaiteur ou bandit au grand cœur ?** ».

### Martigny

Pour sa 100<sup>e</sup> exposition, la Fondation Pierre Gianadda crée à nouveau l'événement avec **La peinture française du Musée Pouchkine**. C'est la première fois que le célèbre musée de Moscou expose en Europe autant de toiles de maîtres. Un panorama de trois siècles de la peinture française est accroché aux cimaises de la Fondation avec plus de cinquante chefs-d'œuvre. Jusqu'au 13 novembre 2005.

### Genève

**La pendulerie dans les collections du Musée de l'horlogerie et de l'émaillerie.** Musée d'Art et d'histoire. Jusqu'au 31 octobre 2005.

**La faïence française à l'époque du Roi-Soleil.** Collections du Musée national de céramique de Sèvres. Musée Ariana. Jusqu'au 26 septembre 2005.

### Carouge

**John Howe. Le monde du Seigneur des Anneaux.** Le Musée de Carouge, encadré par sa ville historique, accueille le monde fantastique de J.R.R. Tolkien. Dans ce site du XVIII<sup>e</sup> siècle, le visiteur pourra découvrir une exposition de plus de 120 illustrations et objets réalisés par l'artiste John Howe entre 1989 et 2002. Musée de Carouge jusqu'au 11 septembre 2005. (0)22 342 33 83 - musee@carouge.ch

## IL ÉTAIT UNE FOIS...

### PETITE HISTOIRE DE LA CONTREBANDE DAUPHINOISE

Dans son livre « La véritable histoire de Mandrin » Corinne Townley parle de la

contrebande dauphinoise. **Dominique Ernst** nous en donne un résumé.

Depuis très longtemps, les Porte-Cols, ou colporteurs, ont arpenté toute la région alpine pour proposer diverses marchandises aux populations. Rien à voir avec le phénomène des contrebandiers du Dauphiné qui prend naissance au milieu du 18<sup>e</sup> siècle et qui trouve sans doute son origine dans la misère qui accable le peuple savoyard, laissé exsangue par la terrible occupation espagnole (1742-1749), mais aussi dans le traité de Saint-Julien de 1603 qui autorise notamment la circulation sans taxe des marchandises venant de Genève et traversant le duché de Savoie. Très vite, des commanditaires genevois flairent la bonne affaire et importent de grandes quantités de tissus rares des Pays-Bas ou d'Angleterre. Ces mousselines et autres indiennes pourront être revendues en France avec un fort bénéfice, car là-bas ces produits ainsi que le tabac sont régis par le monopole d'état et donc très taxés. Un peu à la manière des cartels qui contrôlent aujourd'hui le trafic de la drogue, des organisations très structurées sont alors mises en place et le trafic prend rapidement de l'ampleur.

Le recrutement est d'autant plus facile que la prime d'engagement se monte à 100 livres – un ouvrier gagne à l'époque une livre par jour – et que le salaire journalier est de 20 livres pendant l'opération avec en prime un cheval et des armes ! En dehors des incursions en territoire français pour vendre les marchandises, ces hommes passent aussi le plus clair de leur temps à boire et à se battre dans les cabarets. Pour ne pas être identifié par les soldats français, ces contrebandiers s'affublent en général de surnoms aux consonances évocatrices : Prêt à Boire, La Biche, Lucifer, Perroquet, Le Curé ou Tout Nu !

L'inactivité et l'alcool aidant, ces bandes de soudards sont bientôt abandonnées par leurs commanditaires genevois qui ne goûtent guère la tournure que prennent les événements. Elles se livrent alors à des rançonnements et n'hésitent plus à piller et à tuer. Le roi Charles Emmanuel III décide de réagir en 1757 en envoyant ses fameux dragons piémontais qui réussissent à venir à bout de ces bandes

armées en utilisant notamment la délation. Comme souvent, les bandits les plus riches – dont Claude Mandrin, le frère de Louis – s'en sortent sans trop de dommages tandis que les autres finissent pendus ou aux galères.

## FRANCHIR LES USSÉS AU MOYEN AGE

Nombre d'entre vous connaissent les quatre ponts de la Caille entre Allonzier et Cruseilles (le « *pont romain* », le pont de 1780, le pont Charles-Albert et le pont en béton construit en 1924-1928)<sup>1</sup>. Un peu plus en aval, à la sortie du canyon de la Caille, il existe un autre passage, au lieu-dit « *Chez les Goths* », qui connut un certain succès vers la fin du Moyen Âge, du XIII<sup>e</sup> au XV<sup>e</sup> siècle.

Que reste-t-il de ce passage ? Depuis le village du Faug à Avregny (actuellement commune d'Allonzier)<sup>2</sup>, un chemin assez large et limité en partie par des murets de pierre, descend en direction des Usses. Un petit pont permet de franchir le torrent pour remonter ensuite vers Cruseilles par Féchy ou vers Copponex.

Plusieurs indices indiquent que cet itinéraire fut favorisé à la fin du Moyen Âge par des potentats locaux, les seigneurs de Vulpillières, branche cadette de la famille de Compey<sup>3</sup>. Le passage en effet se trouve au cœur de cette seigneurie. A proximité des Usses et à gauche du chemin actuel, on peut encore observer les ruines du « *château vieux* » de Vulpillières au sommet d'un mamelon naturel, site parfait pour commander le passage<sup>4</sup>. A ce castel, daté par Max Le

<sup>1</sup> C. Regat et D. Rigault, *Le Pont de la Caille*, Conseil général de Haute-Savoie. J.-Fr. Gonthier, « La Caille. Les ponts de la Caille », *Revue savoisiennne*, 39, 1898, p. 44-53.

<sup>2</sup> Avregny a été rattaché à la commune d'Allonzier en 1972.

<sup>3</sup> Archives de Haute-Savoie, Sommaire des Fiefs, IC e 5 (série d'actes concernant les Compey de 1238 à 1533).

<sup>4</sup> M. Le Roux, « Trouvaille à Avregny », *Revue savoisiennne*, 1893, p. 133-134. M. Bruchet et M. Le Roux ont trouvé des éléments d'architecture qu'ils ont daté de la fin du XII<sup>e</sup> siècle à la Renaissance. Dans les actes, l'édifice est successivement qualifié

Roux du XII<sup>e</sup> siècle, correspond une maison forte en meilleur état, le château de Rossy (Choisy), demeure privilégiée des seigneurs de Vulpillières du XVI<sup>e</sup> siècle à la Révolution, les nobles de Reydet. Près du « *château vieux* », la tradition rapporte l'existence d'un village appelé *Felinge*, dont il ne subsiste plus rien actuellement. Près du pont sur les Usses, le chemin remonte vers la Trossaz (Cercier), autre point fort du patrimoine des Vulpillières. Au cœur de ce village avait été implanté un hôpital et sa chapelle, appelés « *hôpital Saint-Jean de Vulpillières* », dépendant de l'ordre des Hospitaliers et de la commanderie de Compesières<sup>5</sup>. A la sortie du pont, Chez les Goths (Cruseilles), les Vulpillières possédaient des terres et des moulins.

Il semble donc qu'au cours des derniers siècles du Moyen Age, les seigneurs de Vulpillières aient voulu tirer profit d'une partie du trafic en direction de Genève à un moment où il était particulièrement dense comme le prouve l'importance du bourg de Cruseilles à cette époque. Ils n'ont pas hésité à bâtir un castel pour surveiller le passage des Usses et certainement établir un péage. Pour inciter les voyageurs à emprunter cet itinéraire, ils ont favorisé l'implantation d'un hôpital en le dotant sur leurs biens de la Trossaz au profit de l'ordre des Hospitaliers, établi dans la région. Certes, je n'ai relevé qu'une mention de ce chemin pour la période, mais il est d'importance : le premier mars 1339, la comtesse Mathilde de Bourgogne, femme du comte Amédée III de Genève, qui se rendait de sa résidence de La Balme au château de

---

de « *château et forteresse* » (1319) puis systématiquement de « *maison forte* ». Il semble avoir été abandonné au début du XVI<sup>e</sup> siècle et le cadastre de 1730 signale « *la maison forte et château de Vulpillère à présent en mesure* ». Une reconstitution a été tentée par l'architecte J. Tealdi et G. Arsich en 1977 (dessins et plans aux archives de Haute-Savoie, 23 Fi, Fonds Guyon).

<sup>5</sup> E. Ganter, *Compesières au temps des commandeurs. Histoire de la commanderie de Genevois de l'ordre de Saint-Jean de Jérusalem, dit de Rhodes, dit de Malte*, Genève, 1971. Pour lui, le membre de la Trossaz semble lié à l'installation des Hospitaliers en 1270 en Genevois et ne serait pas une ancienne création des Templiers.

Ternier, s'arrêta au château de Vulpillières afin d'y passer la nuit<sup>6</sup>.

**Dominique Bouverat**

### LES COMBATS DU 21 JUIN 1815

Un monument se trouvant sur la commune de Gaillard en direction de Vernaz rappelle aux passants les combats de juin 1815. Il s'agit d'une pierre, en retrait de la route dans un petit bois, sur laquelle est gravée le texte suivant :

SOUS CE TERTRE REPOSENT  
CONFONDUS DANS LA MÊME TERRE  
SOIXANTE-DIX SOLDATS FRANÇAIS ET  
AUTRICHIENS  
TOMBES LORS DES COMBATS DU 21  
JUIN 1815

Ce monument rappelle les combats qui eurent lieu aux alentours d'Annemasse lors de la campagne de 1815 ainsi que de la deuxième invasion du Chablais par les Autrichiens.

Le général Dessaix, enfant du pays et originaire de Thonon, sous les ordres du maréchal Suchet, commandant l'armée des Alpes, reçoit l'ordre le 15 juin d'entrer en campagne et d'occuper la rive gauche de l'Arve. Il enlève Carouge aux Piémontais avec le 53<sup>e</sup> régiment d'infanterie de ligne et un escadron de dragons.

Les ponts et bacs sur l'Arve sont détruits. Dessaix se rend la même nuit à Gaillard et Etrembières et établit son quartier général à Annemasse.

La population de Carouge comme celle du Léman accueille les soldats français aux cris de "Vive l'Empereur". Les ordres de Dessaix sont de chasser les Piémontais et de reconnaître les mouvements des Autrichiens arrivant en marche forcée du Valais.

Le 19 juin, le maréchal Suchet qui ignore le désastre de Waterloo (18 juin) se rend à Carouge et se satisfait du bon état d'esprit

---

<sup>6</sup> F. Mugnier, « Répertoire des titres et documents divers relatifs à l'ancien comté de Genève et Genevois, analysés, traduits et annotés », *Mémoires et documents publiés par la Société savoisienne d'histoire et d'archéologie*, t. XXX, 1891, p. 50.

des habitants de la région. Il s'en retourne à son quartier général de Montmélian et le 20 juin, il autorise Dessaix à s'emparer de Genève dès qu'il apprend que les Suisses ont laissé passer les troupes étrangères.

En effet, Suchet apprend que le Conseil de Genève a décidé de rejoindre la coalition contre la France.

La participation de la Suisse au conflit change tout à fait la situation de l'armée des Alpes car cela permet aux troupes ennemies de circuler sur le territoire helvétique. Mais, Dessaix se trouve déjà aux prises avec les têtes de colonnes autrichiennes.

Le colonel Bauchaton, face à l'ennemi à Thonon et Evian, est rappelé à Annemasse. En effet, Dessaix est averti que 15.000 Autrichiens arrivent sur Thonon alors que sa 23<sup>e</sup> division d'infanterie ne compte que 3.243 soldats et qu'il est dans l'impossibilité d'obtenir des renforts. Il est obligé de défendre la ligne de l'Arve contre les Autrichiens.

Le 22 juin, l'Empereur Napoléon 1<sup>er</sup> abdique mais la division Dessaix ne l'apprendra que le 27 juin. Le même jour, les Autrichiens entrent dans Genève.

**Jean-Claude Buzzini**

### **Ce Bénon constitue le cinquantième Bénon car il y a eu un numéro 0.**

Tous nos remerciements et nos félicitations à Marielle et à tous ceux qui apportent une collaboration au journal de notre association.

Le Président : Claude Megevand.

#### **Rédaction**

Dominique Bouverat, François Déprez, Philippe Duret, Dominique Ernst, Claude Mégevand.  
Responsable de la publication : Marielle Déprez

Pour tout renseignement ou adhésion, contacter <b>LA SALÉVIENNE</b> – 4 ancienne route d'Annecy - 74160 SAINT-JULIEN-EN-GENEVOIS		
Téléphone :	04.50.52 25 59	Site internet :
	la-salevienne.org	
Email :	la-salevienne@wanadoo.fr (président)	- Megevandcerise@aol.com (administration)